

> RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



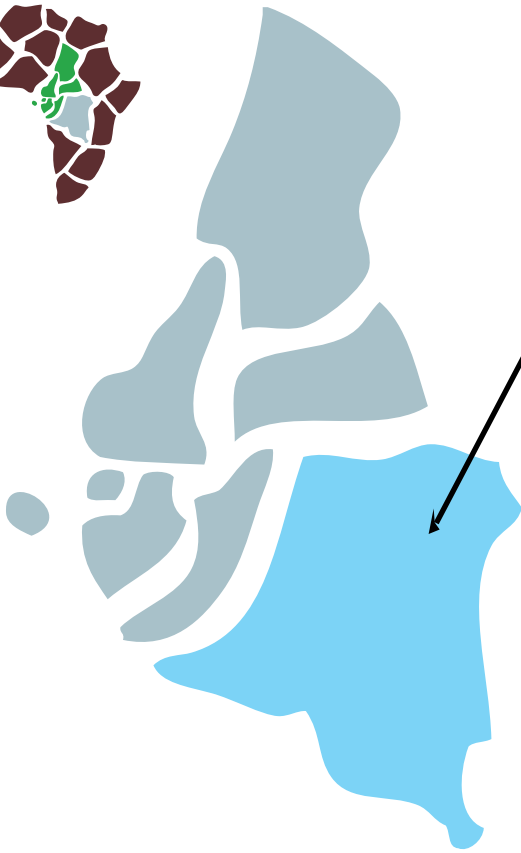
**DESTINATION
TOURISME**

Rapa©

**RÉSEAU DES AIRES PROTÉGÉES
D'AFRIQUE CENTRALE**



DESTINATION TOURISME



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo – RDC, se présente, en théorie, comme une destination touristique par excellence, compte tenu de la diversité de ses climats, de la beauté et de la richesse de ses paysages : calottes montagneuses de l'Est, savane boisée du Bas-Congo, forêt vierge de la Salonga. Les ressources touristiques ne manquent pas en RDC tant sur le plan de la biodiversité que du patrimoine culturel.

Néanmoins, les crises répétitives qui ont secouées le pays depuis la fin des années 80, ont mis à mal toutes les perspectives de développement touristiques des opérateurs, du gouvernement, des bailleurs et des ONG.

Aujourd'hui des signaux positifs tentent à confirmer une volonté de renaître et de s'imposer à nouveau sur la scène internationale. Il en va de même pour le secteur touristique. Avec les enjeux de conservation et les questions de gestion des aires protégées, le tourisme apparaît comme une des priorités, dans la mesure où il peut impliquer les populations locales et leur apporter des sources de revenus additionnels, préserver l'exceptionnel environnement du pays et dans une certaine mesure contribuer à assurer la paix. Ce dernier point est d'ailleurs au cœur du processus de développement touristique. Si la situation géopolitique du pays ne parvenait pas à se stabiliser, l'essor du tourisme en serait compromis.

C'est dans cette optique que le RAPAC souhaite participer activement à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la RDC, surnommée « le pays continent ». En effet, l'axe 3 du plan stratégique du RAPAC vise à « promouvoir la mise en place de mécanismes de gestion participative des ressources et d'appui au développement d'activités économiques alternatives pour la réduction de la pauvreté dans la périphérie des sites pilotes ». Les activités d'écotourisme et de tourisme communautaire ont par conséquent été identifiées comme un secteur prioritaire pour la mise en place de projets contribuant à l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations riveraines des aires protégées.

Le présent document*

- soulève le voile sur le secteur touristique dans le pays,
- dresse un état des lieux de la mise en tourisme des sites pilotes RAPAC.

* élaboré en 2008

SOMMAIRE

Chapitre 1 – PANORAMA DU SECTEUR.....	4
I. LE TOURISME DANS LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE	5
II. LE TOURISME DANS LE CONTEXTE POLITIQUE.....	5
III. L'ORGANISATION DU SECTEUR TOURISTIQUE.....	6
IV. LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE TOURISME	7
A. L'ICCN	7
B. La GTZ.....	8
V. LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA DESTINATION.....	8
A. Situation.....	8
B. Climat	8
C. Attractions	8
D. Images	9
E. Positionnement.....	9
F. Thématiques des activités	9
G. Typologies des produits.....	10
H. Marchés.....	10
I. Concurrence.....	10
VI. LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE.....	10
Chapitre 2 – SYNTHÈSE	11
Analyse des Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces	12
Chapitre 3 – LES FICHES TECHNIQUES PAR SITE PILOTE	13
⇒ Parc National de Garamba	15
⇒ Parc National de Kahuzi-Biega	16
⇒ Parc National de Maiko	16
⇒ Parc National de la Salonga.....	17
⇒ Parc National des Virunga.....	17
⇒ Réserve de Biosphère de Luki	18
⇒ Réserve de Faune de l'Okapi	18
Sources	19

CHAPITRE 1



➤ PANORAMA DU SECTEUR



I. LE TOURISME DANS LE CONTEXTE SOCIOÉCONOMIQUE

Par le passé, la RDC était l'un des pays d'Afrique Centrale à accueillir le plus grand nombre de touristes. Les statistiques se référant aux visiteurs des parcs nationaux du pays en sont la preuve :

Années	NB de touristes
1984	8.205
1985	6.298
1986	3.608
1987	20.167
1988	22.072
1989	23.570
1990	44.791

Source : ICCN

Avec les événements qui ont ébranlé le pays durant les années 90, l'activité touristique a été réduite voire quasiment stoppée notamment dans les parcs où la sécurité des visiteurs n'était plus assurée. Aujourd'hui, l'administration en charge du tourisme a remis sur pied le système de collecte et d'analyse des données afin d'évaluer le poids de l'activité dans l'économie nationale. Cette initiative permet ainsi d'avoir des données quantifiées sur le nombre d'arrivées et les recettes touristiques par exemple : pour 2005 on dénombre 61.000 visiteurs tous confondus pour des recettes touristiques s'élevant à 1 million \$ us environ (Source : rapport OMT, 2006 sur les tendances du marché).

Les chiffres sont plutôt encourageants d'autant plus que les ressources touristiques ne manquent pas à travers le pays et que tous les acteurs engagés dans le développement et la promotion du tourisme fondent de grands espoirs sur cette activité alternative génératrice de revenus.

II. LE TOURISME DANS LE CONTEXTE POLITIQUE

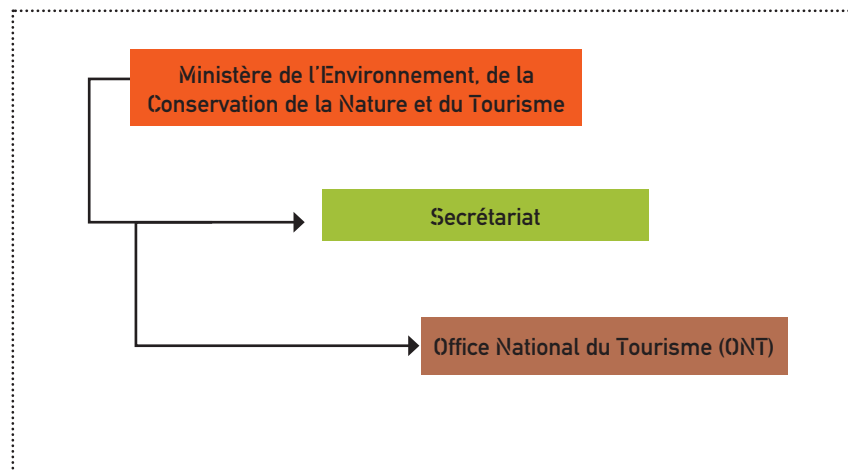
Un travail d'actualisation des textes juridiques est en cours. Il s'agit de produire une loi cadre du tourisme. C'est l'Office National du Tourisme (ONT) qui pilote ce chantier appuyé par la Banque Africaine de Développement. A noter que jusqu'à présent, les lois ou décrets régissant le domaine du tourisme concernaient uniquement les rôles et responsabilités des différentes composantes de l'administration centrale du tourisme.

Il n'y a pas de document stratégique de développement et de promotion du tourisme au plan national. Le seul document produit – Plan Directeur du Développement du Tourisme, date de 1983. Il est par conséquent caduc. De plus, le secteur touristique n'a pas été identifié comme un axe prioritaire dans le Document de Stratégie de Lutte contre la Pauvreté (DSRP). Néanmoins, des recommandations ont été formulées par le Président et sont prises en considération dans l'élaboration des politiques mais aussi des outils nécessaires à l'organisation du secteur et à l'efficacité des actions entreprises.

A noter enfin, que l'Agence Nationale des Investissements a inclut dans son code des dispositions particulières facilitant le développement d'infrastructure d'hébergement et de transport dans le pays.

III. L'ORGANISATION DU SECTEUR TOURISTIQUE

L'administration nationale du tourisme se décompose de la façon suivante :



Il faut souligner que le ministère compte dans chaque province de la RDC des divisions du tourisme et que de la même façon, l'ONT, qui représente la composante technique du ministère, décentralise ses services dans 5 des 11 provinces du pays.

Ses attributions sont de :

- Promouvoir l'expansion de l'industrie hôtelière
- Encourager toutes les initiatives privées nationales et étrangères tendant à contribuer au développement du tourisme et de l'hôtellerie
- Promouvoir le tourisme international et national
- Entreprendre et réaliser toutes les études et recherches tendant à promouvoir le tourisme dans le pays
- Encourager la formation du personnel touristique et hôtelier

Un fonds de promotion et de développement touristique a été mis en place par le passé afin de créer une réserve financière pour l'appui des opérateurs touristiques et de leurs initiatives. Le système fonctionnait ainsi : un pourcentage ou somme fixe était reversé dans cette caisse (5 nuitée (5%), assiette (5%), billet d'avion (30\$), billet de bateau (30\$). Auparavant, ce fonds était géré par l'ONT. Depuis les événements des années 90 et la diminution de l'activité touristique, les « cotisations » sont reversées au Trésor Public.

Le secteur privé est, quant à lui, organisé en une fédération regroupant l'ensemble des entreprises congolaises – la FEC. Au sein de cette corporation, la branche tourisme est présente. Elle regroupe les agences de voyages, les hôteliers, les transporteurs et les restaurateurs.

Enfin, notons que la RDC est affiliée, depuis 1998, au réseau de tourisme RETOSA (Regional Tourism Organisation of Southern Africa). Ainsi la destination bénéficie d'une visibilité commerciale accrue et profite des rencontres annuelles entre les membres de tous les pays pour échanger des idées et renforcer ses connaissances.

IV. LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE TOURISME

A. L'ICCN (l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature)

Les aires protégées de la RDC (qui représentent 9% du territoire national – 7 parcs nationaux et 63 réserves et domaines de chasse) sont sous la gestion de l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). C'est une entreprise publique à caractère technique et scientifique dotée d'une personnalité juridique propre et d'une autonomie de gestion financière. Il a été créé en 1975.

Il a pour mandat de :

- Gérer et conserver la biodiversité dans les aires protégées
- Favoriser et promouvoir la recherche scientifique en éco-développement
- Développer l'écotourisme dans le respect des principes fondamentaux de la conservation de la nature
- Intégrer la conservation au processus de développement local des populations riveraines aux aires protégées

Le tourisme est une des missions dévolues à l'ICCN qui s'attelle à le promouvoir tout en préservant les équilibres fondamentaux des milieux naturels contenus dans les aires protégées. Pour cela une Direction du Tourisme a été créée il y a peu. La Direction du Tourisme a élaboré une stratégie pour le développement écotouristique dans les aires protégées du pays. Le document n'est pas encore validé mais permet d'avoir un aperçu global des potentialités touristiques de chaque site.

L'accent a été mis sur le développement de l'écotourisme mais également du tourisme cynégétique. Cette activité se pratiquait notamment dans la partie est du pays dans les années 80. Les revenus de la chasse sportive sont très importants et l'ICCN pense que la relance de l'activité pourrait incontestablement participer d'une part à l'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles et d'autre part contribuer à la réduction de la pauvreté en leur procurant des revenus directs.

Les recettes touristiques issues des activités menées dans les aires protégées sont réparties de la façon suivante : 60% pour le site (frais de fonctionnement, entretien/maintenance) // 40% pour l'administration centrale de l'ICCN (financement de la structure). Une quotité est également attribuée aux communautés pour le développement de la conservation communautaire, un axe de travail principal de l'ICCN.

Afin de valoriser au mieux les ressources touristiques des aires protégées, l'ICCN a donc décidé de décomposer le pays en différents pôles touristiques ou axes : Kinshasa-Océan ; Kinshasa-Bandundu ; Kinshasa-Equateur ; Kasai-Katanga ; ancienne province du Kivu. En plus des pôles touristiques nationaux, la RDC s'inclut également dans des circuits sous-régionaux avec notamment le tourisme aux gorilles dans la partie est du pays. Ainsi, une collaboration avec le Rwanda et l'Ouganda dans la mise en tourisme de la vallée du Rift Albertine et de la Région des Grands Lacs a été enclenchée voilà quelques années. Un plan stratégique transfrontalier a d'ailleurs été élaboré par Hitesh MEHTA et Chritine KATEE en 2005. Il met en évidence les potentialités touristiques pays par pays et propose différents circuits entre les trois destinations.

B. La GTZ

La GTZ travaille conjointement avec l'ICCN dans le développement et la promotion du tourisme dans les aires protégées. Elle intervient dans quatre composantes :

- C1. Politique forestière et développement institutionnel
- C2. Appui institutionnel à l'ICCN
La GTZ s'implique principalement dans le développement du tourisme et notamment la mise en place d'un cadre favorable de partenariat entre le secteur public et le secteur privé. L'exemple le plus concret est l'agrément signé entre l'ICCN et Volcanoes Safaris qui s'engage à participer à hauteur de moitié aux coûts de réhabilitation des infrastructures dans le PN de Kahuzi-Biega.
- C3. Mise en œuvre de la politique nationale de conservation de la nature dans les aires protégées sélectionnées. La GTZ met à disposition de l'ICCN un expert tourisme au PN de Kahuzi-Biega pour le développement et la gestion du tourisme.
- C4. Conseil technique en certification forestière

V. LA CARTE D'IDENTITÉ DE LA DESTINATION

A. Situation

La RDC a une superficie de 2.345.000 km². Elle est, après l'Algérie, le plus grand pays du continent africain et se qualifie de « pays continent » du fait de son immensité et de la diversité de ses écosystèmes.

Ainsi les frontières sont nombreuses – pas moins de 9 pays encadrent de part et d'autre la RDC : République du Congo-Brazza, République Centrafricaine, Soudan, Ouganda, Rwanda, Burundi, Tanzanie, Zambie et Angola.

B. Climat

Le climat de la RDC est de type tropical – chaud. Les pluies sont fréquentes et abondantes de novembre à mai (sud équateur) d'avril à novembre (nord équateur).

C. Attractions (Source : www.congonline.com)

Le Bas Congo

- Les chutes impressionnantes de Zongo exploitées par un barrage hydraulique
- Le jardin botanique de Kisantu
- Le site d'Inga : le barrage et les plus grands rapides du fleuve Congo
- Les vestiges de l'époque pré-coloniale à Boma : la plus vieille mission du pays et une curieuse église « métallique »

L'Equateur

- Le PN de la Salonga : pratiquement le plus grand parc au monde
- Le jardin botanique d'Eala
- Les chutes de Kotobongo à Libenge

Le Bandundu

- Les chutes Tembo et Kakibola
- Les danseurs Bayaka et Bapende
- Le lac Mai-Ndombe et le lac Tumba
- Les forêts avec des essences rares : le wenge par exemple

Les 2 Kasai

- Le lac Mukamba – pêche et baignade, lac Fwa – impossibilité de baignade mais paysages grandioses
- Le musée d'art Bakub à Mweka

Le Katanga

- Le PN de l'Upemba : immenses troupeaux de zèbres, antilopes et oiseaux aquatiques
- Le PN des Kundelungu : singes, lions, léopards, guépards, antilopes, zèbres
- Les chutes de la Lofoi (384 mètres – les plus hautes de tout le continent africain)
- Les sites miniers d'extraction du cuivre
- Le lac Tanganyika et la pêche sportive

Le Haut Congo

- Kisangani et les villages flottants de pêcheurs
- Le PN de la Garamba : site du Patrimoine Mondial de l'UNESCO
- La station de capture des okapis à Epulu
- Le centre de domestication des éléphants à Gangala-na-Bodio

Le Kivu

- Le PN des Virunga : 1er parc africain créé en 1925 et 1er site de tourisme aux gorilles
- Le PN de Kahuzi-Biega : forêt de bambous
- Le PN de Maiko : le paon congolais, l'okapi et le gorille
- La chaîne des volcans du Kivu (8)
- Plantations de café et de thé
- Le lac Tanganyika

D. Images

A la seule évocation de la RDC, c'est l'image de ce pays continent qui interpelle : riche et diversifié par ses paysages atypiques – volcans, fleuves, forêts, lacs, savanes, mais également par sa diversité biologique – faune et flore.

Au-delà des clichés, l'évocation de la RDC ne peut se démarquer des images de conflits armés, d'instabilité politique, de luttes ethniques et d'activités extractives incontrôlées (cuivre, or, pétrole, bois, diamants, etc.). Ces éléments entachent grandement l'image « touristique » de la destination.

E. Positionnement

La destination RDC tente de se positionner comme une destination privilégiée pour le tourisme de nature où il est possible de passer d'un écosystème à un autre, de la forêt dense humide à la savane arbustive, en l'espace d'une journée. De plus, le pays sait mettre en valeur ses singularités avec notamment ses espèces phares comme le gorille, l'okapi, le bonobo et le rhinocéros blanc.

F. Thématiques des activités

Aventure et découverte :

- Observation de la faune sauvage des savanes ou de la forêt dense humide
- Trek en montagne (chaîne des volcans)
- Artisanat, folklore
- Patrimoine historique : missions coloniales et route des esclaves de l'Est (de la RDC à Zanzibar)
- Chasse et pêche sportive – en relance

G. Typologies des produits

Par le passé, et si le contexte le permet : circuit découverte ou aventure dans les parcs et réserves (randonnées / safaris), tourisme aux gorilles, tourisme cynégétique/halieuistique

H. Marchés

Les principaux marchés émetteurs sont :

Belgique, France, Chine, Japon et Afrique du Sud.

I. Concurrence

Comme pour toute destination touristique, la concurrence est grande. D'autant plus que certains facteurs pénalisent fortement l'éclosion de la RDC en tant que destination. A cela s'ajoute le fait que la RDC, de part sa position centrale dans la sous-région, mais aussi de part la diversité de ses écosystèmes, entrent en compétition avec à la fois les destinations de l'Afrique Centrale – destination « forêt dense humide », et à la fois avec les destinations d'Afrique de l'Est et Australe – destinations « savanes ».

D'ailleurs, un fait qui ne trompe pas est la collaboration étroite entre les parcs de l'Est et les pays tels que le Rwanda et l'Ouganda, mais également les possibles connections entre la RDC et les pays de la zone australe comme la Zambie et l'Afrique du Sud grâce notamment à l'adhésion du pays au réseau RETOSA.

Toutefois, la RDC se distingue fortement de ces voisins en proposant des visites de sites où l'observation d'espèces phares comme le bonobo ou l'okapi n'est possible que dans les aires protégées du pays. Ainsi la RDC a une véritable carte à jouer en se positionnant sur la diversité des paysages ainsi que la découverte d'espèces endémiques.

VI. LES FREINS AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le gouvernement congolais comme les opérateurs économiques, les bailleurs et les ONG fondent de grandes espérances dans le développement du tourisme – activité alternative génératrice de revenus, facteur de paix et d'échange entre les hommes et outil de valorisation de la biodiversité et du patrimoine culturel. Cependant, de nombreux handicaps pénalisent l'essor du secteur touristique et le positionnement de la RDC comme destination touristique :

- Non cadrage de l'activité touristique : cadre réglementaire, attribution des responsabilités, concertation entre acteurs et coopération ne sont pas opérationnels
- Difficultés infrastructurelles : le transport notamment – liaisons aériennes peu sûres (fiabilité/sécurité), transport terrestre long et éprouvant – réseau routier limité et de longues distances à parcourir pour atteindre un site, aménagements restreints voire inexistantes dans les sites notamment les parcs considérés pourtant comme des pôles touristiques
- Séquelles du passé qui tardent à se dissiper dans l'esprit des gens : image d'un pays instable qui effraye

CHAPITRE 2

➤ SYNTHÈSE

RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

FORCES

- Représentations dans plusieurs pays pour la promotion de la destination : Italie, Québec, Angleterre, Afrique du Sud
- La RDC fait partie de RETOSA – visibilité commerciale sur la scène internationale
- Développement du partenariat public/privé : apport financier pour développer les infrastructures de base et appui technique Ex. African Parks Foundation ou Volcanoes Safaris

FAIBLESSES

- Communication essentiellement basée sur la biodiversité
- Problème de sécurité dans certains sites notamment à l'est
- Difficulté d'accès aux aires protégées souvent enclavées
- Manque de formation aux métiers du tourisme
- Insuffisance de financement sécurisé
- Formation insuffisante et faible connaissance des enjeux de l'écotourisme

OPPORTUNITÉS

- Circuit sous-régional « la route des grands lacs » : RDC, Zambie, Tanzanie, Burundi, Rwanda, Ouganda
- Position stratégique entre les circuits de l'Afrique Centrale et ceux de l'Afrique de l'Est voire Australe
- Valorisation du patrimoine culturel : histoire (vestiges coloniaux, route négrière), folklore avec plus de 450 tribus, l'artisanat très riche et diversifié
- Valorisation des bonobos – plusieurs sites pourraient être propices à la découverte de ce grand singe dans son habitat naturel : Réserve de Tumba Lédiima, Réserve de Lomako Yokokala, Réserve de Sakuru

MENACES

- Crises répétitives : instabilité politique et insécurité pour l'accueil des touristes
- Disparition des espèces emblématiques comme le gorille, l'okapi ou le rhino à cause des conflits armés
- Exploitation non contrôlée des ressources naturelles dans les aires protégées et destruction des écosystèmes
- Problèmes infrastructurels persistants : transport aérien et terrestre dangereux et insuffisant pour dispatcher les touristes sur l'ensemble du territoire

CHAPITRE 3

➤ LES FICHES TECHNIQUES PAR SITE (SITUATION EN 2008)

Compte tenu des événements de ces dernières années, les activités touristiques, quand il y en avait, ont toutes été suspendues dans les parcs et réserves de la RDC. Le tourisme est au point mort dans les aires protégées de la RDC. Le gouvernement tente de relancer l'activité mais le travail est conséquent tant sur le plan infrastructurel que sur le capital image de la destination.

Le parc des Virunga était le fleuron du tourisme en RDC avec l'observation des gorilles de plaine et de montagne. Hormis les Virunga, les visites se déroulaient essentiellement dans les sites suivants : Garamba, Kahuzi-Biega et réserve de l'Okapi. Un minimum d'infrastructures y étaient installées permettant d'accueillir les touristes. Aujourd'hui, la quasi-totalité des infrastructures ont été détruites par la guerre. Elles n'ont pas encore été réhabilitées faute de moyens financiers.

Toutes les informations des sites pilotes RAPAC présentés ci-après sont issues du document draft élaboré par la Direction du Tourisme de l'ICCN sur la stratégie de développement écotouristique. Il est évident que les ressources touristiques ne manquent pas et que la mise en tourisme de tous ces sites prendra du temps même avec un contexte géopolitique favorable.



Parc National de Garamba

500.000 ha

Parc National de Garamba
500.000 ha

Accessibilité

La voie d'accès principale est l'aéroport d'Isiro.

Aménagements touristiques

- Les infrastructures touristiques sont très limitées. Les visiteurs se rendant à Garamba sont des touristes indépendants qui doivent se prendre en charge. Notons tout de même que African Parks Foundation va probablement accueillir des touristes courant 2009. Des campements sont en cours de constructions.
- Centre de domestication de l'éléphant à Gangala-na-Bodio

Informations complémentaires

Depuis 2005, African Parks Foundation s'est vue octroyée la gestion conjointe avec l'ICCN du parc. Les objectifs sont : le développement d'infrastructures, la préservation et la restauration des écosystèmes et des espèces, la participation de la communauté à la conservation, et assurer le financement durable du parc. Consulter le rapport d'activité 2006 sur www.africanparks-conservation.com.

Attraits naturels et culturels

- Mosaïque forestière : forêt ombrophile, secondaire, de bambou et de marécage
- Faune riche et diversifiée avec notamment les gorilles de plaine (groupes habitués)

Ce site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.



Parc National de Kahuzi-Biega 600.000 ha

Parc National de Kahuzi-Biega
600.000 ha

Attraites naturels et culturels

Ce site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Accessibilité

L'accès dans ce parc se fait par l'aéroport de Bukavu. La station de Tshivunga se situe à une 1/2h de route de Bukavu.

Aménagements touristiques

Aucun aménagement à disposition pour les touristes dans le parc. Les visiteurs séjournent à Bukavu s'ils le souhaitent.

Informations complémentaires

- Appui technique de la GTZ pour le développement de l'activité touristique
- Collaboration avec le tour opérateur Volcanoes Safaris pour l'envoi de touristes mais aussi la réhabilitation des infrastructures d'accueil du parc

Parc National de Maiko 1.083.000 ha

Parc National de Maiko
1.083.000 ha

Attraites naturels et culturels

- Forêt primaire
- Présence de 3 espèces emblématique de la RDC : paon congolais, gorille de plaine, okapi

Accessibilité

Depuis Kisangani

Parc National de la Salonga 3.656.000 ha

Parc National de la Salonga

3.656.000 ha

Attraits naturels et culturels

- Un des plus grands parcs forestiers du monde
- Nombreux cours d'eau
- Faune importante : 45 espèces de grands mammifères parmi lesquelles l'éléphant, le buffle, 12 primates dont le bonobo espèce endémique de la RDC, 9 carnivores (dont la loutre à joue blanche), 9 antilopes (bongo et chevrotain aquatique) et 5 espèces de céphalophe

Ce site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Accessibilité

- Aéroport à Mbadaka
- Accessibilité très difficile compte tenu de l'étendu du parc et des nombreux cours d'eau

Parc National des Virunga 780.000 ha

Parc National des Virunga

780.000 ha

Attraits naturels et culturels

- Diversité des biotopes : volcans, savanes, forêts ombrophiles, lacs, glaciers éternels, mont Ruwenzori
- Populations animales importantes : éléphant, hippopotame, buffle, antilopes, lion, léopard, gorille de montagne et de plaine, chimpanzé
- Chaîne des 8 volcans dont 2 encore actifs - le Nyamulagira et le Nyiragongo

Ce site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Accessibilité

- Liaisons aériennes de Kinshasa à Goma puis voiture jusqu'à Beni
- Pistes à l'intérieur du parc

Aménagements touristiques

Toutes les infrastructures d'accueil pour touristes ont été détruites pendant la guerre. Il n'y a donc plus possibilité de séjourner dans le parc.

De même que les visites sont interrompues.

Réserve de Biosphère de Luki

33.000 ha

Réserve de Biosphère de Luki
33.000 ha

Attraits naturels et culturels

Grande diversité de biotopes : forêts denses humides de plaine, forêts secondaires, forêts de lisières, savanes, clairières, rivières, marécages, sommets rocheux

Accessibilité

- Voie routière : axe national Boma-Matadi-Kinshasa
- Voie aérienne : aéroports de Boma et Matadi
- Voie fluviale : ports de Boma et Matadi

Types d'activités pratiquées

- Sentier écologique
- Rocher dans la zone centrale : paillote, point le plus haut de la réserve
- Nids de chimpanzés

Aménagements touristiques

Pas d'infrastructures dédiées à l'accueil des touristes. Hébergement à la base vie du projet. Equipe WWF présente sur place.

Informations complémentaires

- Consulter le rapport de mission « activités alternatives » du RAPAC de mai 08, C. DULAU
- Voir Fiche Signalétique RAPAC de la Réserve de Biosphère de Luki, C. DULAU, 2008

Réserve de Faune à Okapis

1.373.625 ha

Réserve de Faune à Okapis
1.373.625 ha

Attraits naturels et culturels

- Espèce endémique : okapi
- Folklore avec les danses traditionnelles Kumbi
- Rencontre avec les Pygmées

Ce site est classé au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Accessibilité

Aéroport de Kisangani

Types d'activités pratiquées

Observation en captivité à la station d'Epu ou dans son état naturel dans la Réserve : 15 individus en captivité et plus de 5.000 en liberté

SOURCES

Documents de référence

- Fiche Signalétique Luki, 2008, RAPAC, Caroline DULAU
- Note d'Information sur l'Ecotourisme et le Tourisme Cynégétique en RDC, 2008, ICCN
- Planification Stratégique 2008-10 du Programme Biodiversité et Forêt, 2008, GTZ
- Présentation Power Point de l'ICCN à la Foire de Kinshasa, 2007, ICCN
- Rapport de Mission RDC-Congo, 2008, RAPAC, Emilie VIARD
- Rapport de Mission Réserve de Biosphère de Luki, 2008, RAPAC, Caroline DULAU

Sites web

- www.africanparks-conservation.com
- www.congonline.com
- www.iccnrdc.cd



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

DESTINATION TOURISME



Secrétariat Exécutif du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC)
BP 14 533 Libreville-Gabon, quartier Haut de Gué-Gué
Tél. : 00 241 44 33 22 - 00 241 06 11 60 62
www.rapac.org
secretariat.executif@rapac.org
rapac@assala.net

Avec le soutien
financier de

